

Exposé de cadrage – Déconcentration/Décentralisation

Monsieur Anton de Grauwe

Le thème de la décentralisation a été abordé sous l'angle de ses « défis et promesses » compte tenu de sa complexité. La présentation dégage les grandes tendances et quelques préoccupations et constats principaux relatifs au pilotage de la qualité et à la gestion des ressources financières. Des principes clés pour la construction d'une politique de décentralisation sont mis en lumière.

L'intervenant propose une méthode de construction des politiques de décentralisation en faisant ressortir les faiblesses éventuelles pouvant intervenir au cours de l'élaboration de cette politique. Il met en même temps l'accent sur des éléments d'espoir tels que l'importance de la contribution des parents, un certain consensus autour de l'utilité de la décentralisation, l'existence d'initiatives innovatrices aux niveaux locaux.

Le rôle de l'Etat est primordial dans la définition de la politique de décentralisation, la mise en place et le renforcement des structures et des capacités, la distribution équitable des ressources pour aider à garantir la transparence. Il rappelle en conclusion les avantages et les risques de la décentralisation en responsabilisant les différents acteurs du système.

Etude de cas : Niger

La réforme de l'éducation au Niger est intervenue dans un contexte marqué par une forte centralisation des moyens et des compétences au niveau de l'Etat. La « centralisation excessive » a eu des conséquences néfastes sur la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Les dispositions pratiques de dévolution des compétences et des moyens au niveau des structures décentralisées reposent principalement sur la mise en place de Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES). Les COGES favorisent l'entretien des bâtiments, des équipements et des supports pédagogiques ainsi que le contrôle de la présence des enseignants. La participation des communautés à l'éducation des enfants est active et multiforme, à travers les associations de parents d'élèves et de mères d'élèves. Elles contribuent au recrutement des enseignants et ainsi à l'extension de la scolarisation. De surcroît, la création de directions régionales a permis le rapprochement de l'administration et de la population, et correspond aux réalités géographiques du pays.

Etude de Cas : Canada-Québec

A partir du constat d'une rigidité du système éducatif, le Canada-Québec a cherché à relever les défis organisationnels et législatifs de la décentralisation. La recherche d'une plus grande imputabilité des gestionnaires, la redéfinition du cadre partenarial, la réorganisation du travail, la valorisation professionnelle du personnel, le réaménagement des structures ont été, entre autres, les leviers du changement de pratiques et de culture. Le conseil d'établissement est désormais un modèle de gouverne apprécié et la garantie d'une présence accrue de l'établissement dans sa communauté et d'une plus grande transparence.

Interventions des participants en séance plénière sur le thème de la déconcentration /décentralisation

Les questions se sont articulées autour des préoccupations suivantes :

- *La décentralisation de l'éducation au Niger est-elle intégrée dans un processus global de décentralisation de l'administration ?*
- *Cette décentralisation est-elle nécessairement un processus positif, voire un modèle, compte tenu des risques encourus ?*
- *Quel avenir pour la décentralisation, si les acteurs ne disposent pas de ressources suffisantes pour faire face aux nouvelles responsabilités qui leur incombent et si les compétences ne sont pas renforcées ?*
- *L'autonomie croissante des établissements et la diversification de leurs statuts et de leurs modes de fonctionnement n'est-elle pas susceptible de générer des disparités et de rendre le contrôle de l'Etat difficile ?*
- *Dans quelle mesure les pouvoirs et représentants locaux peuvent-ils être associés à l'élaboration des curricula ?*
- *L'appropriation des politiques éducatives, et plus généralement de l'éducation par les communautés, est essentielle pour résoudre des problématiques telles que celle de la scolarisation des filles.*
- *L'association des mères d'élèves et les avantages en terme de scolarisation des filles.*

Recommandations des participants aux ateliers au sujet de la déconcentration / décentralisation

Les participants recommandent :

- *un diagnostic précis des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des réformes des systèmes éducatifs*
- *l'évaluation des systèmes de décentralisation et l'organisation, en conséquence, du partage d'expériences entre pays*
- *le concours de la CONFEMEN et de l'OIF pour la définition consensuelle de concepts de décentralisation et de déconcentration,*
- *la rédaction d'un manuel de procédure, servant de support aux Etats et Gouvernements engagés dans les réformes qu'exige la décentralisation*
- *la garantie de la stabilité des politiques éducatives,*
- *la définition, par les Etats et Gouvernements, de cadres institutionnels et législatifs, favorisant la flexibilité dans l'affectation des moyens*
- *la création d'organes de régulation et de suivi*
- *la fourniture de moyens humains et financiers aux structures engagées dans la réforme et le renforcement des capacités des autorités locales*
- *la décentralisation progressive*
- *la mise en œuvre d'une concertation impliquant les différents partenaires de l'éducation et débouchant sur des objectifs clairs*
- *l'organisation de campagnes de sensibilisation adaptées à toutes les composantes de la population*

- *l'appui des pays du Nord aux pays du Sud et aux communautés engagés dans la décentralisation*